

Contrat de location saisonnière

De Mobil Home

Du..... au.....

Entre les soussignes :

Sarl Le Lieu Castel

D 513

14510 Gonneville sur mer

Et le locataire :

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :

.....
.....

Tél :..... Mail :.....

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

1. Le contrat est nominatif et ne peut être cédé.
2. Période de location du 1^{er} avril au 31 octobre, du samedi au samedi en juillet et aout et à la nuit les autres mois.
3. **Les arrivées s'effectuent à partir de 14h et les départs avant 11h.**
4. La remise des clés pour la location s'effectue jusqu'à 19h.
5. Pour toute réservation un chèque d'acompte de 150 euros vous sera demandé.
6. Tout retard non signalé, supérieur au lendemain 19h du jour de l'arrivée prévue, annule systématiquement la réservation et entraîne la perte des avoirs.
7. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.
8. Le solde de votre séjour sera perçu le jour de votre arrivée.
9. Un état des lieux sera effectué au départ du locataire.
10. Assurance responsabilité civile obligatoire pour chaque personne. Le bris de glace est sous votre propre responsabilité.
11. Une caution de 150 euros sera demandée à l'arrivée et rendue lors du départ. Elle est OBLIGATOIRE
12. Toute dégradation causée par le locataire fera l'objet d'une retenue sur ladite caution.
13. Si les dommages sont supérieurs à la caution, le locataire s'engage à payer le surplus.
14. **Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour.**
15. **La location devra être restituée en parfaite état de propreté.**
16. Un chèque de caution de 50 euros vous sera demandé pour le ménage, il vous sera restitué si le ménage a été correctement effectué.
17. Il est interdit de recevoir dans l'établissement des personnes étrangères au camping sans l'accord de la direction.
18. Chaque visite doit être annoncée à l'accueil.
19. Prévoir serviette de toilette, draps, taies d'oreillers et linge de maison.
20. Les oreillers sont fournis.
21. Les couvertures sont fournies.
22. Les chiens ne sont pas acceptés sauf après accord de la direction.
23. Il est STRICTEMENT interdit de fumer dans le Mobil Home.
24. Les locations donnent droit à toutes les prestations et animation du camping.
25. La consommation d'électricité est incluse dans le tarif.
26. La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les locatifs.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location et les accepte.

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)